

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska tenue à huis clos, au Centre Administratif, le **mardi 18 mai 2021** à compter de **13 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Michel Larochelle, maire  
Madame Johanne Therrien, conseillère  
Monsieur Bertrand Martineau, conseiller  
Madame Diane L. Gagnon, conseillère  
Monsieur Simon Arsenault, conseiller (vidéoconférence)  
Madame Dominique Blanchette, conseillère  
Monsieur Réjean Arsenault, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Michel Larochelle.

Est également présente :

Me Katherine Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière

**ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
2. **EMBAUCHE D'UN AIDE À LA VOIRIE - POSTE TEMPORAIRE SAISONNIER**
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE SUJET À L'ORDRE DU JOUR**
4. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

*COVID-19 : En raison des mesures sanitaires en vigueur et l'interdiction de rassemblement, la présente séance est tenue à huis clos.*

*La présente séance extraordinaire a été convoquée conformément aux articles 152 et suivants du Code municipal du Québec.*

**2021-05-838**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition du conseiller Simon Arsenault  
Appuyée par la conseillère Diane L. Gagnon

Il est résolu

QUE le conseil adopte l'ordre du jour déposé par la directrice générale tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2021-05-839**

**EMBAUCHE D'UN AIDE À LA VOIRIE - POSTE TEMPORAIRE SAISONNIER**

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'embaucher un aide à la voirie pour la saison estivale 2021 en raison des nombreuses tâches à effectuer dans le département de la voirie, des parcs et des sentiers ;

CONSIDÉRANT QUE le maire, la directrice générale et l'inspecteur de voirie ont rencontré le candidat Richard Prévost ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont accepté les conditions de travail négociées avec M. Prévost ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Johanne Therrien  
Appuyée par la conseillère Dominique Blanchette

Il est résolu

QUE le conseil accepte l'embauche de Richard Prévost au poste d'aide à la voirie pour la saison estivale 2021.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le contrat de travail de Richard Prévost.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE SUJET À L'ORDRE DU JOUR**

La directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne qu'aucune question n'a été reçue concernant l'ordre du jour de la présente séance.

**2021-05-840**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de la conseillère Johanne Therrien  
Appuyée par la conseillère Diane L. Gagnon

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 13 h 11.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Michel Larochelle,  
Maire**

---

**Me Katherine Beaudoin,  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière**

La signature par le maire équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du Code Municipal.